

Information des Rotary Clubs

Vous avez accepté d'adhérer à l'association visite et ainsi de participer activement à ses activités, de lui signaler régulièrement des apprentis intéressés par l'échange et de soutenir financièrement son programme et ses idées, ce dont nous vous remercions du fond du cœur. Vous contribuez ainsi significativement à la réussite professionnelle de nos jeunes. Vous trouverez ci-après quelques informations utiles à ce sujet.

- **Inscription** Les inscriptions sont effectuées par le Rotary Club ou par l'apprenti lui-même. visite peut se charger si nécessaire de la transmission des informations.
- **Durée de l'échange** Idéalement 3 à 4 semaines (min. 3 semaines).
- **Objectifs de l'échange** visite propose aux jeunes faisant leur entrée dans le monde du travail d'élargir leur horizon personnel et professionnel et de se confronter à un environnement différent dès leur formation afin d'améliorer significativement leurs chances d'accès au marché du travail.
- **Ecole professionnelle** L'apprenti est généralement autorisé à fréquenter une école professionnelle équivalente durant l'échange.
- **Interlocuteur** Le Rotary Club doit désigner une personne chargée des relations avec visite (généralement un membre lié à l'Action professionnelle ou au Service Jeunesse). Elle recevra de plus amples informations concernant l'échange et sera l'interlocuteur de tous les participants durant celui-ci. Elle et une seconde personne représenteront le Rotary Club à l'assemblée générale de visite.
- **Loisirs** Les apprentis en échange sont responsables de leurs activités de loisirs devraient être soutenues par tous les partenaires concernés (les opérations de change et de leurs apprentis, famille d'accueil, les clubs Rotary).
- **Informations et urgences** Une fois l'échange définitivement organisé, tous les participants reçoivent les informations détaillées et coordonnées nécessaires. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet ainsi que des témoignages intéressants d'anciens participants à l'échange sur www.visite.ch. En cas d'urgence, appelez le 0041 76 388 65 60.
- **Voyage** Le voyage est généralement à la charge de l'apprenti. Les Rotary Clubs ou d'autres organisations peuvent fournir une participation financière. Plus de renseignements auprès de visite.
- **Argent de poche** L'argent de poche est à la charge des apprentis eux-mêmes. Une participation financière de l'entreprise d'accueil (p. ex. pour le repas du midi) a fait ses preuves.
- **Hébergement et repas** Les apprentis en échange seront logés si possible dans une famille d'accueil. Sinon, elle est organisée pour une autre propriété (hospice stagiaires, logement de personnel, retraite). Le coût du logement assumer les fondés de visite.
- **Assurances** Seront supportés par les apprentis. Avant l'échange de visite est un certificat d'assurance pour fournir une couverture de sécurité complète. Le risque de maladie, de blessure et la responsabilité personnelle doit être traitée lors de l'échange. Autre assurance bagages et les dépenses de voyage doivent être couvertes individuel si nécessaire.

Uster, Octobre 2011